



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/10/ 2017,

Perturbateurs Endocriniens : le Parlement Européen bloque le projet de la Commission Européenne

Le Parlement européen s'est prononcé aujourd'hui à une large majorité (389 votes pour l'objection / 235 contre) contre le projet de définition des Perturbateurs Endocriniens présenté par la Commission Européenne¹. Celle-ci est donc obligée de revoir sa copie. Le RES salue la position des députés européens qui ont su dépasser les clivages partisans pour prendre une décision protectrice de la santé des Européens. La mobilisation de la société civile (plus de 300 000 signataires de la pétition) a pesé d'un poids certain. **La preuve est faite qu'il n'était pas nécessaire pour la France de s'aligner sur l'Allemagne et rompre avec la position en pointe qu'elle avait avec la Suède et le Danemark.**

Les Etats Généraux de l'Alimentation doivent se saisir de cette avancée et prendre les dispositions pour que l'alimentation, qui représente aujourd'hui 80 % de la charge en perturbateurs endocriniens, soit exempte de perturbateurs endocriniens. **Actuellement la santé n'est pas prise en compte alors que le modèle alimentaire du 21^{ème} siècle doit se construire en prenant en compte les enjeux sanitaires.** Il est urgent d'adopter la 2^{nde} phase de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens, pour décontaminer l'alimentation et l'environnement.

Plus que jamais la mobilisation de la société civile est nécessaire. **Le Réseau Environnement Santé organise le 10 Octobre prochain la 1^{ère} rencontre européenne des Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens.** Madrid, Stockholm, Paris, Lille, Limoges, Grande Synthe, Guéret...dans les hôpitaux et les crèches, la mobilisation se développe pour éliminer les Perturbateurs Endocriniens.

« Nous nous réjouissons, déclare André Cicoella, président du RES, que la secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique, Brune Poirson, ait accepté de prononcer l'allocution de clôture de la rencontre. C'est l'occasion **d'annoncer les mesures pour franchir un nouveau cap pour doter la France d'une grande politique de santé environnementale, via l'organisation d'Etats Généraux de la Santé Environnementale** ».

Contact presse : André Cicoella 06 35 57 16 82

¹ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+MOTION+B8-2017-0541+0+DOC+XML+V0//EN>